**M-1516**

**Motion du 4 mars 2020 de Mmes et MM. Ariane Arlotti, Morten Gisselbaek, Maria Pérez, Delphine Wuest, Alfonso Gomez, Ulrich Jotterand et Olivier Gurtner: «Des forêts sur les places en béton».**

*PROJET DE MOTION*

(renvoyé à la commission de l’aménagement et de l’environnement par le Conseil municipal, lors de la séance du 7 octobre 2020)

Considérant:

* que nous avons voté l’urgence climatique l’année dernière;
* que l’augmentation de la température dans le monde et à Genève par la même occasion nous impose de reconsidérer en urgence dans notre ville nos besoins en végétalisation dans tous nos projets d’urbanisation et d’aménagement;
* que Genève possède de beaux parcs mais que cela ne suffit pas à limiter la pollution, à oxygéner nos espaces de vie et à faire baisser la température de nos étés désormais caniculaires;
* qu’il faut entretenir au mieux nos espaces arborés et en recréer surtout dans les endroits les plus bétonnés donc les plus chauds de notre ville en été, notamment sur les places suivantes: place de Neuve, place des Grottes, place des Charmilles, place des Eaux-Vives, place Simon-Goulart, place des Alpes ou encore la place du Vélodrome, la place du Carré-Vert à la Jonction et la grande place de Plainpalais, autant d’espaces urbains qui tous se distinguent par leur massive bétonisation et/ou bitumisation;
* qu’aujourd’hui, pour faire baisser, même un peu, la température de notre ville, il est urgent d’arboriser, de végétaliser le plus possible nos sols, de réoxygéner et de revitaliser notre ville et nos espaces de vie;
* qu’il existe des villes exemplaires telles que Berlin et Leipzig, qui ont su conserver et surtout arboriser après la Seconde Guerre mondiale au point de reconstituer de véritables forêts au cœur de leur ville, ou encore Dortmund, qui possède même 50% de son territoire en forêt;
* qu’arboriser ambitieusement une ville est donc possible,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

* d’agir rapidement pour permettre la végétalisation du sol et la création d’espaces arborisés pour toutes les places bétonnées et/ou bitumées de notre ville;
* d’agir pour donner au Service des espaces Verts (SEVE) les moyens de recréer des parcs et des mini-forêts dans notre ville.